

Point d'étape sur le dispositif SOS Rentrée 2015

Depuis plus de 20 ans, le Conseil Départemental du Val-de-Marne impulse le dispositif SOS Rentrée.

Cette initiative construite en partenariat avec 28 communes du département, entend agir sur l'égalité d'accès aux droits à l'éducation et sur le renforcement du lien social.

Chaque année, en moyenne 800 jeunes s'y inscrivent. Près de 13 000 jeunes collégiens, lycéens, étudiants, apprentis ont été pris en charge depuis ses débuts.

Cette initiative permet aussi aux élus locaux, de contribuer au côté des jeunes privés d'affectations scolaires et leur famille, à une meilleure organisation de l'offre scolaire dans le Val-de-Marne.

Ce dispositif départemental, décliné dans les villes est un outil à la disposition des jeunes val-de-marnais et de leur famille pour favoriser la réussite de tous.

Cette année, à Ivry-sur-Seine, la campagne a été lancée lors d'une réunion publique à laquelle étaient invités des associations, des parents, des jeunes, des syndicats, des organisations politiques pour favoriser une implication citoyenne autour des jeunes et créer un collectif d'action.

Synthèse des demandes répertoriées dans le Val-de-Marne

a) Au niveau du département

A ce jour dans le département du Val-de-Marne, 570 jeunes ont fait appel au dispositif. Sur l'ensemble des jeunes enregistrés, 160 restent dans l'attente d'une réponse, dont 57 jeunes dans le cadre d'une demande vers un BTS. La plupart de ces jeunes, sont bacheliers 2014.

Deux cent soixante quatre demandes concernent les services de la Direction Académique des Services de l'Education Nationale (D.A.S.E.N), quarante-cinq pour le collège et deux cent dix-neuf en lycée (dont cent quatre en lycée professionnel).

Concernant l'enseignement supérieur, ils sont à ce jour cent (sur les trois cent demandes recensées) à solliciter une affectation. Cinquante sept demandes vers un BTS et quarante trois en direction de l'université.

Six jeunes ont sollicité le dispositif pour une demande d'accompagnement vers l'apprentissage, toutes les situations ont trouvé une issue positive. Enfin, sur plus de soixante jeunes de moins de 16 ans sans affectation quatre sont toujours en attente.

a) Au niveau de la Ville d'Ivry

A Ivry et parmi les chiffres cités ci-dessus, quarante deux jeunes sont accompagnés dans le cadre du dispositif.

Cinq demandes concernent le collège et 22 demandes le lycée en enseignement général, professionnel ou technologique.

Concernant l'enseignement supérieur, quinze jeunes ont fait appel au dispositif : sept pour un BTS et huit pour l'université. Quatre demandes en BTS ont été satisfaites (voir tableau des situations ci-dessous).

Les principales filières souhaitées varient peu d'une année sur l'autre. Pour les BTS, ce sont principalement celles de la « Négociation Relation Clients », de « Management des Unités Commerciales », ou encore de « l'Economie Sociale et Familiale ».

Pour l'université, les demandes récurrentes sont « Economie-Gestion » et « Droit » ou encore « Histoire ».

Par ailleurs, on retrouve principalement des demandes en Licence 1 (sept dossiers), pour seulement 1 demande en Master 1.

Concernant les collèges et lycées, les principales demandes visent les filières générale et professionnelle. Concernant les redoublements, ils y en a très peu cette année.

A noter que les élèves titulaires d'un baccalauréat professionnel sont confrontés à d'importantes difficultés pour accéder aux BTS. En effet, ils se heurtent aux réticences de l'administration qui considère que le baccalauréat professionnel doit uniquement conduire à la vie active.

Déroulement du dispositif

Afin de faciliter le bon déroulement du dispositif, plusieurs rencontres ont eu lieu :

- mardi 16 juin 2015 à Ivry a eu lieu le lancement du collectif SOS Rentrée,
- jeudi 02 juillet avec l'ensemble des professionnels du dispositif, à l'Hôtel du Département,
- une réunion d'information au Point Information Jeunesse, jeudi 27 août, en présence de huit jeunes sur les 22. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des actions engagées par le P.I.J en soutien aux jeunes dont des ateliers « Lettres de motivation » les 24, 25 et 26 août,
- mardi 1er septembre, devant la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les Maires, les Elus, les administratifs avec les jeunes, leurs familles se sont rassemblés pour une journée d'inscription à « SOS Rentrée »,
- ce même jour à 18 h 30, une réunion plénière en présence des jeunes, leurs familles et les professionnels, animé par la Vice-Présidente du Conseil départemental en charge de la jeunesse, a permis de faire le point sur les questions d'orientation et d'affectation, d'échanger sur les modalités du dispositif, sa philosophie et d'engager les premières démarches pour faire avancer les dossiers,
- jeudi 03 septembre, deuxième rencontre du collectif SOS Rentrée à la maison de quartier centre-ville Gagarine,
- vendredi 04 septembre, une intervention au lycée Romain Rolland et au collège Politzer en présence des parents et des jeunes.

Par ailleurs, diverses actions ont été menées afin d'alerter les institutions sur les difficultés rencontrées par les jeunes non affectés et accélérer le règlement des dossiers. Des échanges et des rencontres ont eu lieu avec les services de la D.A.S.E.N afin d'apporter des réponses concernant tous les jeunes de moins de 16 ans.

Un courrier du Maire d'Ivry a été adressé à la Rectrice sur la situation des moins de 16 ans. Et le

jeudi 10 septembre, des jeunes, des acteurs locaux, des Elus du Conseil départemental et des villes se sont présentés devant le Rectorat pour un rassemblement portant sur les revendications spécifiques liées aux demandes des moins de 16 ans et de l'enseignement supérieur.

Suite à l'ensemble de ces actions, des engagements ont été pris par la Rectrice de l'Académie de Créteil afin d'apporter des réponses et solutionner au cas par cas, chaque situation.

Une classe de seconde générale a été créée au Lycée Fernand Léger. Un groupe de travail est en cours d'élaboration pour la question des BTS.

Synthèse des dossiers de jeunes Ivryens

Au 18 septembre 2015, sur les quarante deux dossiers instruits, vingt quatre dossiers ont été réglés. Dix-huit dossiers sont en attente dont trois en BTS, six pour l'université et neuf pour les lycées (dont cinq qui concernent la filière professionnelle).

Tableau de répartition des dossiers réglés/non réglés selon le niveau d'étude et le sexe

	Dossiers non réglés		Dossiers réglés		Total
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	
Collège	0	0	0	5	5
Enseignement général	1	1	3	4	9
Enseignement professionnel	3	5	2	4	14
Enseignement technologique	1	1	0	0	2
BTS	2	1	1	0	4
Université	2	4	1	1	8
Alternance (BTS)	0	0	0	0	0
Abandon	0	0	0	0	0
Total Général	9	12	7	14	42